

PRESTATIONS DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

Procédure d'intervention spécifique Prestation de maintenance multi technique - Lot 8 Bretagne

Fiche SPE 04 – Accès en toitures et à proximité de rejets de
ventilation de laboratoires

Table des matières

1. Objet de la présente Fiche	4
1.1. Détail des installations concernées	4
1.2. Localisation des installations	4
2. Prestations complémentaires nécessaires	4
3. Modalités spécifiques d'interventions	4
3.1. Accès à proximité de rejets de ventilations de laboratoires.....	4
3.2. Accès en haut du château d'eau de mer	4
3.3. Accès en toitures.....	5

1. Objet de la présente Fiche

La présente fiche a pour objet de présenter les modalités spécifiques (actions et/ou modalités de réalisation d'actions) aux actions de maintenance, entretien et exploitation venant en complément des modalités générales définies aux cahiers des charges du marché pour l'installation suivante :

- Accès en toitures et équipements en haut de châteaux d'eau et près de rejets de laboratoires

1.1. Détail des installations concernées

De nombreuses installations sont présentes en toitures et à proximité de rejets de ventilation de laboratoires ou Sorbonnes / hottes.

1.2. Localisation des installations

A proximité de grilles de rejets de ventilations de laboratoires.

Accès aux différents niveaux du château d'eau et en toiture terrasses.

2. Prestations complémentaires nécessaires

Sans objet.

3. Modalités spécifiques d'interventions

3.1. Accès à proximité de rejets de ventilations de laboratoires

Le prestataire devra prévoir la réalisation de ses prestations à proximité des rejets de ventilation de laboratoires avec des équipements de protections individuels adaptés aux risques (masques spécifiques) – le niveau de protection sera à valider avec la cellule CPRP d'Ifremer (cellule protection des risques professionnels).

3.2. Accès en haut du château d'eau de mer

L'accès aux derniers niveaux du château d'eau de mer (cuves) nécessite l'usage de harnais et donc la formation et habilitation des personnels du prestataire (harnais à la charge du prestataire).

3.3. Accès en toitures

De nombreux équipements sont présents en toitures des bâtiments.

Les accès à ces toitures disposent de protections aux chutes et d'accès sécurisés.

En cas de besoin d'accès dans des zones de toitures qui ne seraient pas sécurisées, une information préalable des modalités d'accès est à réaliser avant intervention auprès de la cellule CPRP d'Ifremer pour valider ces modalités particulières.